



VILLE DE MARCHIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 Avril 2022

<u>Nombre de Conseillers</u> En exercice : 27 Qui ont donné procuration : 5 Présents : 22 Qui ont pris part au vote : 27 QUORUM : 15	L'an deux mil vingt deux, le Onze Avril à dix-neuf heures, Le Conseil Municipal de la Ville de MARCHIENNES s'est réuni en la Salle des élus sous la présidence de Monsieur Claude MERLY, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.
<u>Date de la convocation</u> 04.04.2022 <u>Date d'affichage</u> 04.04.2022	PRÉSENTS : Mrs Claude MERLY, Laurent MARTINEZ, Donato MIRAGLIA, Pascal ROUSSEAU, Bertrand RADIGOIS, Régis NOTOT, Philippe DESCHODT, Raymond WOLICKI, Eric EGO, Quentin BERNARD, Jocelyn OGER, Mmes Valérie GOUPY, Catherine KOPEC, Anne-Marie MASTROMONACO, Martine DELZENNE, Cathy NOTOT-GOS, Sylvie ROUSSELLE, Mélanie DELANNOIS, Frédérique FERREIRA, Audrey VERHAEGHE, Brigitte WAMBRE, Jocelyne MALFIGAN ABSENTS EXCUSÉS : Mmes Sévérine FRACKOWIAK, Carole HURIAU, Bernadette DEHAENE, Mrs Bernard DELEMER, Serge BEAREZ. ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Sévérine FRACKOWIAK à Mme Catherine KOPEC, Mme Carole HURIAU à M. Laurent MARTINEZ, Mme Bernadette DEHAENE à Mme Cathy NOTOT-GOS, M. Bernard DELEMER à Mme Frédérique FERREIRA, M. Serge BEAREZ à Mme Sylvie ROUSSELLE SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Audrey VERHAEGHE

Délibération n° 18/2022/CM/CM

Objet : Affectation des Résultats 2021

L'assemblée délibérante est sollicitée afin de se prononcer sur l'affectation des résultats 2021 ainsi qu'il suit :

L'excédent final de la section de fonctionnement 2021 de **1 144 476.65€** est affecté à l'article 002 (Recettes de fonctionnement) pour **100.000,00 €** et à l'article 1068 (Recettes d'investissement) pour **1 044 476.65€**

Pour mémoire la section d'investissement constate :

- Un RAR en dépenses pour un montant de 514 020€
- Un RAR en recettes pour un montant de 433 764€

Vote du Conseil Municipal : Adopté à l'Unanimité

Pour : 27 voix - Contre : 0 - Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Claude MERLY